Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 029-212902340-20260417-DE10CM160426-DE

EXTRAIT DU R[illegible]
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16.04.2026

Nombre de Conseillers : 23
Présents : 19
Représentés : 23
Date convocation : 03.04.2026

Le Conseil Municipal de REDENE, légalement convoqué, s'est assemblé en session ordinaire, jeudi 16 avril 2026, à 19h00 en la salle du Conseil, Mairie, sous la présidence de M. Yves BERNICOT, Maire.

ETAIENT PRESENTS : BERNICOT Yves, FIAMMINGO Jean-Luc, HARRAULT Stéphanie, BOUGUENNEC Yannick, BUQUEN Muriel, GEORGEL Bruno, MAYADOUX Denis, LABBE Sylvie, ULVE Marielle, MAGUER Alain, ULVE Christophe, NAYARADOU Nadine, LE TALLEC Thomas, FLESCH Laurie, HUARD Romain, JAVAUDIN Nancy, PORTIER Laurent, MARISCAL Lionel, STANGUENNEC Viviane

ABSENTS EXCUSES : SILVESTRE Benoit, TURPIN Gwenn, CABON Vanessa, MARSCHAL-PATUREAUX Corinne

REPRESENTÉS : TURPIN Gwenn a donné pouvoir à MAGUER Alain,
CABON Vanessa a donné pouvoir à LABBE Sylvie,
MARSCHAL-PATUREAUX Corinne a donné pouvoir à PORTIER Laurent,
SILVESTRE Benoit a donné pouvoir à MAYADOUX Denis,

SECRETAIRE DE SEANCE : MAYADOUX Denis

10. Associations : Subvention aux associations

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis de la Commission Vie associative et Sports réunie le 09 avril 2026,
Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer sur les subventions aux associations pour 2026 :

Associations de Rédéné	
Familles Rurales	900
Amicale Laïque	600
Club de l'Amitié	450
Entente Sportive Rédénoise	2000
Peintres du dimanche	300
Anciens Combattants ACPG/CATM	220
Rédéné Judo	600
Solidarité Transport	400
Country Line Lovers	200
Club Canin	600
Les Cour'igans	500 + 750 exceptionnelle
Société de chasse	800
ARPL	500
Bann Héol 29	100
Club d'échecs du Pays de l'aven	300
A.M.A.P de Rédéné	100
	9 320 €

Associations Sportives/culturelles/environnementales extérieures	
Ass de protection de la population de la biodiversité des espèces et des cultures	250
Eaux et rivières	100

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 029-212902340-20260417-DE10CM160426-DE

Solidarité Paysans	
	400

Œuvres de Bienfaisance	
Secours Populaire Français *(Rédéné)*	**400**
Secours Catholique *(Rédéné)*	**400**
Enfance et partage 29 QUIMPER	**50**
ADAPEI 29	**50**
Bibliothèque sonore de quimper et du Finistère	**50**
Rêves de clown *(Guidel)*	**100**
Asso. Céline et Stéphane : Leucémie Espoir 29	**50**
Cent pour un toit (Rédéné)	**500**
CDIFF 29 Egalité femmes hommes	**50**
	1650

Associations scolaires / périscolaires - Divers	
DDEN	**50**
Comité Départemental de la Résistance et de la Déportation	**50**
Associa° Sportive Lycée Kerneuzec	**150**
FSE du Collège Villemarqué	**200**
Maison Familiale Rurale iréo de Lesneven	**20**
	470
TOTAL	**11 840 €**

M. le Maire demande si des conseillers sont membres d'une ou plusieurs associations sollicitant une subvention.

Les conseillers intéressés sont invités à ne pas prendre part au vote, du fait de leurs fonctions au sein de ces associations.

Vote :
Après délibération, le Conseil Municipal :
- **ADOPTE** l'ensemble des subventions aux associations comme indiqué ci-dessus.

- Subvention pour l'APPBEC :
Adopté à la majorité par 21 Voix Pour
1 **Voix Contre** (HARRAULT Stéphanie)
1 **Abstention** (BUQUEN Muriel)

- Subvention pour les Cour'igans :
Compte tenu des fonctions exercées au sein de l'association, Romain HUARD ne participe pas au vote de la subvention accordée à l'association
Adopté à l'unanimité par 22 Voix Pour
0 Voix Contre ; 0 Abstention

- Toutes les autres subventions :
Adopté à l'unanimité par 23 Voix Pour
0 Voix Contre, 0 Abstention

Pour extrait certifié conforme,
Le 17/04/2026
Le Maire, Yves BERNICOT

MAIRIE DE [illegible]
29 (FINISTÈRE)